

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2011025

Signataire : AD

OBJET :Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée AC 69 d'une superficie de 641m², située 29-31 rue de la Courneuve

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le permis de construire n° 09300106A0035 délivré le 26 décembre 2006 à la SCI AUBER,

Vu l'avis des services fiscaux,

Considérant l'intérêt à acquérir la parcelle AC 69 de 641 m² dans le cadre de l'emplacement réservé communal n° 47 pour le prolongement de la rue Paul Doumer jusqu'au boulevard Anatole France,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'acquérir la parcelle AC 69 de 641 m² située 29-31 rue de la Courneuve à Aubervilliers, appartenant aux copropriétaires du 29-31 rue de la Courneuve.

DIT que l'acquisition s'effectuera à titre gratuit.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'actes.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 21/10/2011

Publié le : 26/10/2011

Certifié exécutoire le : 26/10/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué